



2026/62 ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le Maire de BÉGARD

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2026/43 en date du 16 avril 2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2026/44 en date du 16 avril 2026 nommant les représentants élus du conseil d'administration ;

Considérant que les membres de la société civile sont nommés par le maire ;

ARRÊTE

Article 1 - Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

Madame	LE BALCH	Annick
Madame	LE BRAS	Christine
Monsieur	SALIOU	Philippe
Madame	GEFFROY	Martine
Madame	LE BELLEC	Evelyne
Madame	GOASDOUE	Marylène
Monsieur	BELIN	Wilbert

Article 2 – Le présent arrêté sera affiché en mairie ou publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Compte tenu de :

La transmission au contrôle de légalité le : 11 MAI 2026

L'accusé de réception en préfecture le : 11 MAI 2026

La notification à l'intéressé-e le : 12 MAI 2026

La publication sur le site internet, à compter du : 12 MAI 2026

Acte original consultable au secrétariat général

Mairie de Bégard

Rue de l'Hôtel de Ville 22140 BÉGARD

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter sa publication et/ou de sa notification.

**Fait à Bégard, le 11 mai
2026**

Le Maire,
Gildas HERVÉ

